

Image not found or type unknown



Delais retarctation pour achat piscine waterair

Par **ben69000**, le **01/09/2010** à **17:22**

Bonjour,rnj ai signé un contrat de vente le 12 juillet 2010 pour une piscine waterair avec un financement a credit par l organisme cetelem qui traite directement avec waterairrnmalheureusement , après des recherches sur le net je m apercaois de la non fiabilité de ces piscines ainsi du relationnel de cette société, ce qui me bloque aussitot sur mon achatrmon délai de rétraction étant passé, en sachant que j ai reçu la confirmation de vente au mois d aout pour une livraison pour le mois de mars 2011, est il possible pour de rompre le contrat sans pénalité (juste l acompte de 193 euros que j ai déposé) et du fais aussi que je n ai pas toujours reçu la decision du pret et que sur le contrat le commercial a mis cdi au lieu de cdd rnque faire pour arreter tout ca car aucune info de waterairrnm merci a tous